

Greenwashing : dommage collatéral inévitable de la transition écologique ?

ou pourquoi la communication d'entreprise ne doit pas se substituer à une véritable information indépendante et citoyenne



A l'heure où la population du monde entier demande aux gouvernements d'agir en faveur du climat, comme on a pu le voir lors de la *Global week for future* (semaine de manifestations du 20 au 27 septembre 2019) ou lors des protestations pacifiques d'Extinction Rebellion en octobre, la problématique des stratégies de communication-marketing adoptées par les entreprises refait surface.

Une entreprise pratique le *greenwashing* lorsqu'elle laisse délibérément croire au consommateur que sa décision d'achat ou d'investissement s'inscrit dans une démarche écologique alors que ce n'est pas le cas, afin de réaliser plus de profit. Mais cette pratique s'inscrit dans un débat plus général : celui du rôle crucial des entreprises dans la transition écologique. Quels sont les progrès effectués par ces dernières et dans quelle mesure doivent-elles agir ?

Nous avons, dans trois tribunes d'opinion publiées dans *Le Monde* les 4 et 10 octobre 2019, différentes approches de cette question, qui s'opposent mais peuvent aussi se compléter.

Jérôme Courcier, expert auprès de l'Observatoire de la responsabilité sociétale de l'entreprise (ORSE) qui promeut et analyse les « bonnes pratiques » à adopter pour les entreprises, soutient que la transition écologique et sociale sera progressive. Selon lui, on ne peut s'étonner que les entreprises continuent à financer et à investir dans des projets qui ne sont pas éco-responsables (banques qui financent les énergéticiens, compagnies pétrolières qui créent de nouveaux projets...) et qu'il est naïf de croire que l'on peut changer le capitalisme. Par progressivité, il entend pour les entreprises arrêter les investissements dans de nouveaux projets mauvais pour la planète, sans pour autant mettre fin à des accords déjà en cours. Ainsi, peu à peu, elles s'aligneront sur les accords de Paris et transiteront vers un modèle d'entreprise durable.

Mais Olivier Petitjean, journaliste et coordinateur de l'Observatoire des multinationales (une organisation menant des enquêtes sur les actions des firmes transnationales), rétorque en avançant simplement la réalité de certains chiffres. Après la signature de l'accord de Paris, les nombreuses entreprises s'étant engagées dans la lutte pour le climat n'ont pas respecté leurs engagements. En effet, seulement moins d'un tiers du CAC 40 a réduit ses émissions de gaz à effet de serre depuis la COP21. Certains les ont même augmentées : Hermès, PSA, LVMH... La seule firme française à avoir sensiblement réduit son bilan carbone, Engie, ne l'a fait qu'en revendant ses actifs dans le charbon avec un bénéfice nul pour le climat. Selon le journaliste, il s'agit ici moins d'une logique de progressivité que de régression.

Il y a donc un véritable gap entre les engagements que prennent les entreprises et leurs actions effectives. Cette stratégie de couverture des entreprises par la communication semble bien être du *greenwashing*. Pour Romain Perez, économiste, il s'agit d'une forme de « négationnisme écologique ». Ce terme fait tristement référence aux négationnistes des années 80, qui refusaient d'admettre l'existence des chambres à gaz qui tuèrent par millions les Juifs d'Europe. Ainsi, le négationnisme écologique est le refus de voir la crise écologique actuelle et ses conséquences pour les générations futures, ce qui constitue un crime contre l'humanité. Certaines entreprises et lobbys véhiculent ce négationnisme écologique et refusent de voir ce qui saute aux yeux de tous, dans un but lucratif. Le débat sur l'influence des lobbys refait surface. Doit-on respecter leur fonction de défense des intérêts des entreprises quand elles agissent parfois contre l'intérêt public ? Quoi qu'il en soit, ils sont nombreux à financer des experts pour mener des travaux de recherche orientés. On peut citer par exemple l'entreprise Exxon Mobil qui continue à investir massivement dans le développement de la production d'énergies fossiles. La justice américaine l'a mise en cause pour son soutien financier à des journaux climatosceptiques.

Si toutes les entreprises et leurs lobbys ne sont pas climatosceptiques, il est par ailleurs certain que, même de « bonne volonté », ces dernières restent pour la plupart basées sur un modèle visant à faire du profit sans prendre en compte les enjeux environnementaux.

La presse et les ONG sont bien les acteurs qui doivent informer et alerter la population sur ces sujets. Une étude publiée en 2018 par Oxfam (une ONG) puis relayée par la presse dénonce la contradiction entre les engagements des banques françaises et le fait qu'elles consacrent toujours la majeure partie de leurs financements et investissements à l'énergie fossile, et appelle l'Etat à leur interdire de financer lesdites énergies. L'étude met en rapport les opérations de financements et d'investissements en direction de 290 énergéticiens et en direction de 89 projets d'énergies renouvelables sur une période de deux ans. Ainsi, elle montre que sur 10€ d'investissement d'une banque française vers un projet énergétique, plus de 7€ iront à des énergies fossiles et moins de 2€ à des énergies renouvelables.

Jérôme Courcier fait la critique de cette étude. En effet, elle ne distingue pas les énergéticiens qui, même s'ils utilisent des énergies fossiles non renouvelables, n'émettent pas de CO2 (comme EDF), ceux qui s'orientent vers le renouvelable et ceux qui ne font aucun progrès environnemental. Il est vrai qu'Engie, par exemple, est une entreprise prenant des démarches en faveur du climat avec 50% de ses énergies renouvelables. De plus, l'étude ne fait pas de différence pour les banques entre les crédits d'exploitation et les crédits d'investissement. Ainsi, une banque qui aurait maintenu ses crédits d'exploitation à EPH (énergéticien utilisant des ressources épuisables) pour éviter des coupures de courant dans les pays concernés, ou encore doublé ses crédits d'investissement à EDF ou Engie pour développer des énergies

renouvelables ou non polluantes, est logée à la même enseigne qu'une banque qui aurait fait exactement l'inverse.

La façon dont les informations sont véhiculées oriente donc toujours un point de vue, quel qu'il soit. Les ONG doivent essayer de rester objectives ; si Oxfam dénonce bien un phénomène largement observable et réprimandable, toutes les entreprises – du domaine énergétique ici, qui est la clé de la transition écologique – ne doivent pas non plus être incriminées. Jérôme Courcier cite une autre étude, qu'il juge plus pertinente, qui se concentre uniquement sur les dépenses d'accroissement de la production de combustibles fossiles et qui pointe les entreprises refusant de se désengager de ces nouveaux projets.

Mais le cas contraire dans lequel les ONG encouragent les entreprises existe aussi. Olivier Petitjean rappelle que lorsque le Crédit Agricole a annoncé une nouvelle stratégie climat en juin, l'ONG Les Amis de la Terre a souligné cette action qui se démarquait de celles des autres banques dans le domaine environnemental.

Si les entreprises reprochent aux ONG et aux journalistes leur promptitude à les incriminer pour leurs actions, ces derniers reprochent à l'inverse aux entreprises leur manque d'action par rapport à leurs discours. Mais il est temps de reconnaître une urgence climatique qui ne peut attendre.

Selon moi, il est normal que cette inaction à toutes les échelles, bien réelle, provoque la colère des citoyens et des lanceurs d'alertes. Si les entreprises doivent agir, ces derniers ne demandent qu'à voir le résultat.

Chacun se doit d'être acteur de cette transition écologique, économique, sociale mais aussi – et surtout – politique. Les politiques et les gouvernements, qui détiennent le pouvoir et qui sont les décideurs d'aujourd'hui, doivent promouvoir une culture de dialogue et de compromis entre les différents acteurs de la société. Il est de leur responsabilité de s'affirmer sur le plan écologique et d'avoir le courage de faire appliquer les mesures nécessaires. S'ils ont une position délicate car ils doivent concilier différents intérêts, ils ne peuvent néanmoins prétendre agir pour le bien commun sans agir pour le climat, qui est l'avenir de l'humanité. On peut par exemple citer l'autorisation du glyphosate dont le risque cancérigène a pourtant été prouvé maintes fois mais qui continue à être utilisé par les agriculteurs français, ou encore le rejet par le Parlement de la notion juridique d'écocide. Les dirigeants des pays les plus pollués du monde – Chine et Etats-Unis – n'entreprennent aucune mesure respectueuse de l'environnement digne de ce nom.

Certains prennent la parole, action nécessaire. Pour des activistes comme Greta Thunberg ou pour des maires français qui bravent la loi pour assurer la sécurité des habitants de leurs villes ou villages (certains maires ont pris des arrêtés anti-glyphosate illégaux), le « devoir envers les autres » est une question de bon sens et de conscience collective. Les faits démontrant la nature de la crise environnementale sont là, et les contester par des études orientées ou, pire, en profiter à but lucratif grâce à des stratégies telles que le *greenwashing* n'avance à rien. Il semble incontestable que lutter contre ces mentalités doit impliquer des mesures fortes, comme en punissant judiciairement le négationnisme écologique comme le propose Romain Perez, ou en imposant des sanctions à ceux qui ne respectent pas les engagements pris. Il est grand temps de voir au-delà de ses seuls intérêts.

Alma MENDOZA (TES2), le 14 novembre 2019